# **COMMISSION DES ARBITRES**

#### Permanence du Mardi 31 JANVIER 2017

Président : A. SERVE CTDA : N. BROTONS

Présents: J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

#### À l'attention des arbitres du district :

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.

### Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

## Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

#### Fiches de Renseignements :

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

## **COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES**

<u>Dossiers médicaux des arbitres</u>: Message à destination des **arbitres** qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017. Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier. De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

- \* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.
- \* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

\* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE. Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

### **CONTACTS COMMISSION:**

Président :

André SERVE Port.: 06 82 75 50 07 / Tél. Dom.: 04 74 86 16 63 - Mail: andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

**Nicolas BROTONS** Port. District: 06 95 14 29 38 – Mail District: <u>nicolas.brotons@isere.fff.fr</u> Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District: 06 17 14 62 03 / Port.: 06 31 79 46 91 Mail: albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD Port. District: 06 46 41 36 44 / Port.: 06 70 29 68 27 / Mail: veyet.fiard@yahoo.fr

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN Port.: 06 81 81 90 32 - Mail: jmarie.kodja@yahoo.fr

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES Port. District: 07 85 98 74 44 / Port.: 06 16 33 38 84 - Mail:

fernandrodrigues21@gmail.com

Correspondant Trésorerie: José VELOSO Port.: 07 87 55 57 16 - Mail: jose-veloso@wanadoo.fr

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE Secteur NORD-ISERE

KRISTO Dimitri (CDA): 06 37 97 88 14 MORE Stéphane (CDA): 06 84 05 53 97

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN Secteur BIEVRE-VALLOIRE

BROUTY Albert (CDA): 06 31 79 46 91 SERVE André (CDA): 06 82 75 50 07

## **COURRIERS**

Courriers divers:

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses Fiche Navette Commission de Discipline

**COURRIERS CLUBS:** 

St MARCELLIN: concernant Mr LABESSE Anthony le Président de la CDA a pris contact avec Md GARIN.

## **COURRIERS Arbitres:**

TEPPOZ Anthony: lu et noté, transmis au responsable concerné.

GROS Romain : Démission, merci pour les services rendus à la cause de l'arbitrage, la CDA regrette ton départ en tant qu'Arbitre de la fédération et prend contact avec toi pour le futur.

ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.